La PEEP vous informe :

Comme chaque année nous diffusons le résumé du conseil de classe de votre enfant.

Cela vous permet de connaître l'ambiance de travail de la classe et aussi les réflexions des enseignants qui vous permettront de mieux suivre la scolarité de votre enfant.

Pour nous ce serait une négligence de notre part de ne pas vous donner ces informations.

Le mérite revient aux parents d'élèves de la PEEP présents aux conseils de classe, ils sont volontaires et par la diffusion du compte rendu, ils souhaitent vous démontrer tout l'intérêt de leur mission.

Les conseils de classe auront lieu en fin de trimestre scolaire. Nous vous donnons rendez-vous quelques jours après le conseil de classe de votre enfant, le temps que le parent délégué rédige ce compte-rendu, le temps aussi de le diffuser sur notre site.

Le Comité